

SITUATION ET DÉSIGNATION

Commune de :

Un TERRAIN, situé sur la commune de

au lieudit, adresse :

LOTISSEMENT

Le BIEN forme le lot numéro du lotissement dénommé

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé a été déposé au rang des minutes de Maître

notaire à le publié au service de la publicité foncière de

le volume numéro

Tel que ledit TERRAIN existe avec ses aisances et dépendances, et les droits de toute nature qui y sont rattachés, sans exception ni réserve.

AFFICHAGE

L'affichage de l'arrêté de lotir sur le terrain et en mairie a été constaté par un procès verbal en date du